



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

N°2014/45

**Objet : Débat d'orientations budgétaires 2015**

L'an deux mille quatorze, le 16 décembre, à 15h00, le comité syndical du syndicat mixte d'aménagement et de développement de Serre-Ponçon s'est réuni en séance ordinaire dans les locaux de la Mairie de Savines-le-Lac, salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Victor BERENGUEL, Président.

### Séance du 16 décembre 2014

Date de convocation :  
Le 24 novembre 2014

NOMBRE DE MEMBRES :

Effectif statutaire : 21

En exercice : 21

Membres présents 12

Vote(s) pour 12

Vote(s) contre 0

Abstention(s) 0

Secrétaire de séance :  
Christine MAXIMIN

Auxiliaire Secrétaire de  
séance :  
M. Christophe PIANA

Etaient présents :

**M. Victor BERENGUEL**, Président ; **Mme Catherine SAUMONT**, Vice Présidente ; **M. Bernard ALLARD LATOUR**, Vice Président ; **M. Christian DURAND**, Rapporteur du Budget ; **Mme Valérie GRECARD** Secrétaire ; **M. Marc AUDIER**, Conseiller Syndical suppléant de Chantal EYMEUD ; **Mme Christine MAXIMIN** Conseiller Syndical suppléant de Jean Pierre GANDOIS ; **M. Jean BERNARD** Conseiller Syndical ; **M. Pierre VOLLAIRE** Conseiller Syndical ; **M. Robert FRAYSSINES**, Conseiller Syndical ; **M. Henri ANDRJEVSKI**, Conseiller Syndical ; **M. Richard SIRI**, Conseiller Syndical ;

Etaient représentés :

Mme Chantal EYMEUD par M. Marc AUDIER  
M. Jean Pierre GANDOIS par Mme Christine MAXIMIN

Etaient invités : M. Raymond HONORE et M. Daniel BOSQUET, Conseiller syndical suppléant

M. GAMBODEAU Maire de Pontis ; M. Bernard ADAM, CSLG et Mme Laurence CRISCUOLO (Technicienne Communauté de communes de l'Embrunais).

### Exposé des motifs :

L'article L 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales a institué la tenue d'un débat d'orientation budgétaire dans les deux mois précédant l'examen du budget primitif.

Ce débat a vocation à porter sur les orientations générales à retenir pour l'exercice considéré et, éventuellement, les exercices suivants. Il n'a pas, en lui-même, de caractère décisionnel.

Le débat d'orientation budgétaire 2015 s'est organisé autour des axes suivants, successivement évoqués par M. le Rapporteur du Budget et M. le Président :

- le bilan provisoire d'exécution budgétaire de l'exercice 2014,
- le contexte de la préparation qui en découle sur le budget primitif 2015,
- les principales orientations pour le budget primitif 2015.

Monsieur Christian DURAND, Rapporteur du Budget, rend compte du bilan provisoire d'exécution de l'année budgétaire 2014, qui se révèle être assez équilibré avec un léger déficit sur la section de fonctionnement et un excédent sur celle d'investissement.

En synthèse, le résultat de l'exercice écoulé devrait être bénéficiaire de 28000 € environ, avec un solde d'exécution prévisionnel de -45000 € en fonctionnement et de +72000 € en investissement.

Compte tenu des excédents reportés sur les deux sections budgétaires, le résultat de clôture devrait faire apparaître un excédent significatif que les restes à réaliser en investissement devraient sensiblement diminuer :

- + 100 278 € en fonctionnement (+187 268,66 €)
- + 255 885 € en investissement (+126 586,98 €)

Au regard de ces éléments contextuels, le Président propose ainsi d'organiser le budget 2015 en intégrant autant que possible en fonctionnement :

- la fragilité structurelle d'une partie des ressources propres directement liées à la conjoncture touristique (conserver un « fond de roulement »),
- les charges supplémentaires induites par la création souhaitée de 3 plages publiques supplémentaires.

Le provisionnement budgétaire réel à réaliser au titre des amortissements sera de 81397.00 €.

Le Président invite le comité syndical à orienter le budget d'investissement 2015, notamment autour des moyens mobilisables pour financer les opérations supplémentaires :

- soit d'ores et déjà délibérées, avec des plans de financement bouclés au niveau de leur subventionnement,
- soit décidées sans assise financière précise.

Parmi les dossiers considérés comme engagés et financés figurent :

- L'opération « ports propres » (3 aires de distribution de carburant + 1 aire de carénage) pour un coût d'objectif de 1,3 million d'euros HT ;
- L'observatoire environnemental des milieux aquatiques ;
- Les deux dernières études préalables au contrat de bassin-versant Haute-Durance / Serre-Ponçon, à savoir l'étude sur la disponibilité des ressources en eau et celle dédiée à la continuité écologique.
- L'aménagement de bâtiments publics dévolues au bon fonctionnement des 3 plages surveillées supplémentaires

Parmi les dossiers considérés comme décidés sans plan de financement bouclé figurent :

- La capitainerie du lac de Serre-Ponçon pour un budget prévisionnel évalué à 4.2 millions d'euros HT. Dont seule la partie maîtrise d'œuvre est actuellement engagée. Le dépôt du permis de construire prévu début 2015 permettra de déposer les dossiers de demande de subvention pour un début de chantier en 2016

Par suite, il est proposé la délibération suivante.

**Après débat, le comité syndical, réuni le 16 décembre 2014, PREND ACTE des orientations budgétaires présentées pour l'année 2014.**

Ainsi fait, les jour, mois et an susdits.  
Pour extrait conforme.

Le Président,  
Victor BERENGUEL



Extrait du registre des délibérations N° 2014/45 Page2/2

Membres Adhérents :

Conseil Général des Hautes-Alpes.

Communauté de communes de l'Embrunais, Communauté de communes du Savinois Serre-Ponçon,  
Communauté de communes du Pays de Serre-Ponçon, Commune de Chorges.